

À LA UNE



Assemblée Générale 2026 de la CGF Entre inflation des réformes et attractivité : la résilience du commerce de gros !

Le 23 juin, l'Assemblée générale de la CGF a réuni plus de 200 participants autour des grands enjeux qui traversent aujourd'hui le commerce de gros.

Après une matinée statutaire réservée aux adhérents et la présentation du bilan de l'année par les présidents de commission, Yves Jégourel a apporté un éclairage précieux sur l'impact du conflit au Moyen-Orient sur les prix des matières premières, dans un contexte particulièrement sensible pour l'activité des grossistes.

L'après-midi a ensuite donné la parole aux professionnels, venus partager leurs retours d'expérience sur deux sujets majeurs : l'effet des normes et des réformes sur la compétitivité des entreprises et les innovations mises en place pour renforcer l'attractivité des métiers et fidéliser les talents.

Le témoignage de Clarisse Crémer, navigatrice, a apporté une lecture inspirante de l'adaptation et de l'agilité nécessaires pour « naviguer dans l'incertitude ». Dans son intervention vidéo, le ministre Serge Papin a également salué le rôle essentiel des grossistes, qui relient producteurs, territoires et entreprises.

En clôture, Stéphane Antiglio a rendu hommage à une profession « fantastique, résiliente », capable de garder le cap dans une économie mondiale perturbée. Une belle reconnaissance pour un secteur qui reste plus que jamais un maillon indispensable de l'économie.

La CGF est très heureuse d'accueillir au sein de son bureau exécutif deux nouveaux membres : Olivier Feno-Feydel (Président de l'UNCGFL et DG de Vivalya) et Stéphane Maurin (Administrateur de DISTRIPRO et DG de Distriboissons).

La CGF remercie tous ses adhérents, les intervenants et partenaires pour la réussite de cette belle journée !



Rapport d'activité 2025-2026 : la CGF mobilisée sur tous les fronts au service des grossistes

Face à une année marquée par l'accumulation des contraintes fiscales et réglementaires, la CGF a publié son rapport d'activité 2025-2026, reflet d'une mobilisation continue au service de la compétitivité du commerce de gros.

Dans un contexte économique et international tendu, la CGF a obtenu plusieurs avancées majeures pour la profession, parmi lesquelles le report de la REP-EP, la simplification et le report du règlement européen sur la déforestation, l'abandon de l'élargissement de la TASCOM aux entrepôts logistiques, la suppression de la taxe plastique et le maintien de la fiscalité actuelle sur le B100.

Le rapport revient également sur la feuille de route de la CGF pour les prochains mois : défendre un cadre réglementaire soutenable, renforcer la représentativité de la Confédération, consolider son rôle de référent économique, accroître l'attractivité du secteur et développer encore plus l'offre de service pour accompagner les adhérents.

[Téléchargez le RA 2025/2026](#)

INSTITUTIONNEL

Report de la REP-EP : une victoire de la CGF et de ses adhérents !



Le 25 juin, à l'occasion de la grande Assemblée générale organisée par Les Entrepreneurs, la CGF a participé à une rencontre privilégiée avec Mathieu Lefèvre, Ministre de la Transition écologique.

Lors de cet échange, le ministre a indiqué le report de la filière REP-Emballages professionnels. Prévus initialement au 1er juillet, elle sera reportée de quelques mois, la date de report faisant encore l'objet de discussion actuellement. Une victoire saluée par les adhérents de la CGF, notamment ceux présents au RDV (Valérie Passelande et Juliette Salomé, membre et Déléguée générale de l'Objet Média), qui permettra aux entreprises une mise en œuvre opérationnelle plus sereine et mieux anticipée

Le Ministre a indiqué également souhaiter mettre fin aux surtranspositions notamment en ne créant pas de nouvelles filières REP, arrêter également d'anticiper les transpositions et harmoniser les filières REP. Sur ce dernier point, il a expliqué vouloir revoir la gouvernance des filières en ayant un regard par filière industrielle et donc travailler au niveau des Comités de parties prenantes.

**Un webinaire sur le sujet est organisé par la CGF le 29 juin prochain.
Inscrivez-vous [ICI](#) !**



PJL urgence agricole : CGF Alimentaire à la rencontre des sénateurs

Ce 24 juin, CGF Alimentaire, organisait un petit-déjeuner en présence de sénateurs autour du projet de loi urgence agricole. Alors que le Sénat examinera le projet de loi en séance publique à partir du 29 juin, Olivier Feno-Feydel, Laurent Grandin et Stéphane Antiglio ont rappelé la position des grossistes alimentaires :

- Préserver la stabilité du cadre applicable aux négociations commerciales avec les grossistes.
- Privilégier le débat sur le financement nécessaire pour atteindre les objectifs assignés à la restauration collective plutôt que d'inscrire le PLJ dans une logique de surenchère réglementaire pour les entreprises sans préciser les moyens de les atteindre.
- Ne pas faire des grossistes un dommage collatéral des dispositifs conçus pour rééquilibrer les relations commerciales entre les agricultures, l'industrie agroalimentaire et la grande distribution.

Dans la continuité du petit-déjeuner et afin de relayer largement les positions des grossistes alimentaires à quelques jours de l'examen par le Sénat en séance publique, CGF Alimentaire a diffusé un communiqué de presse le 25 juin reprenant l'ensemble des positions.

CGF Alimentaire rassemble 11 fédérations représentant les grossistes en fruits et légumes, en viande, en produits avicoles, en boissons, en confiserie, en fleurs ou encore les marchés de gros. Ce sont 6 000 entreprises et près de 150 000 salariés. Ce pôle a pour ambition de renforcer la représentation des grossistes alimentaires dans toute leur diversité et porter d'une seule voix les intérêts des différentes filières alimentaires représentées par les fédérations adhérentes de la CGF.

**CP CGF Alimentaire
PJL urgence agricole**



Projet de loi-cadre Transports : audition de la CGF par l'Assemblée Nationale

Ce lundi 22 juin, la CGF a été auditionnée par Olga Givernet, rapporteure du projet de loi-cadre relatif au développement des transports, au sein de la commission du développement durable de l'Assemblée nationale.

À cette occasion, la CGF s'est particulièrement mobilisée sur les dispositions de l'article 18, consacré à la trajectoire de recours, pour les donneurs d'ordre, dont les grossistes, à des prestations de transport routier via des poids lourds et des véhicules utilitaires légers électriques.

Dans ce cadre, la CGF a formulé plusieurs propositions d'amendements visant à renforcer l'ambition du dispositif tout en garantissant sa pleine opérationnalité pour les entreprises ayant recours au transport routier de marchandises. Ces propositions poursuivent cinq objectifs principaux :

- Élargir le périmètre afin d'inclure l'ensemble des flux de transport, qu'ils soient domestiques ou internationaux, et couvrir toutes les prestations concernées, pour éviter les effets de contournement et assurer l'efficacité de la trajectoire ;
- Adapter le calendrier d'entrée en vigueur aux réalités opérationnelles du secteur (cycles contractuels, sous-traitance, disponibilité des véhicules électriques), sans remettre en cause les objectifs de décarbonation ;
- Inscrire dans la loi le seuil d'application de la trajectoire, fixé à 5 millions d'euros d'achats annuels de transport, afin de renforcer la lisibilité et la sécurité juridique du dispositif ;
- Privilégier les relations contractuelles entre donneurs d'ordre et transporteurs, au lieu des obligations déclaratives envisagées ;
- Reconnaître pleinement le rôle du transport multimodal (rail-route et fluvial-route) dans la décarbonation, en l'intégrant explicitement dans l'atteinte des objectifs fixés.

Cette audition s'inscrit dans une mobilisation plus large de la CGF, qui a multiplié les échanges avec les députés afin de porter la voix des grossistes. L'enjeu : concilier les ambitions du texte avec les réalités de terrain, tout en affirmant la volonté du secteur de s'engager pleinement dans la transition écologique.

Merci à Romain Thenard, Directeur supply chain du groupe PHE (membre de la FEDA), d'avoir partagé son expérience en tant que professionnel lors de cette audition.

La CGF à la Grande Assemblée des Entrepreneurs



Le jeudi 25 juin, la CGF participait à la Grande Assemblée organisée par Les Entrepreneurs depuis le Parc des Princes.

Dans son discours inaugural, Amir Reza-Tofighi est revenu sur le changement de nom de la CPME : Les Entrepreneurs. Plus qu'une nouvelle identité, une nouvelle ambition : "Le pays se redressera avec les entrepreneurs, cette maison est la vôtre".

Et a présenté les grands défis auxquels contribuent les entrepreneurs :

- Transition écologique,
- Remettre le travail au cœur du pacte social,
- Remettre le modèle social sur les rails,
- Renforcer l'état dans ses missions en s'appuyant sur les acteurs privés et les entreprises.

"Les entrepreneurs sont candidats à la prochaine élection présidentielle ... pour leurs idées, leurs propositions".

Cette journée a été l'occasion pour la CGF d'accueillir sur son stand ses adhérents (GEIST - Groupement des Entreprises Industrielles de Services Textiles, l'Objet Média), d'échanger avec l'ensemble des partenaires et de présenter les grands enjeux du commerce de gros aux institutionnels présents : Gabriel Attal, Eric Coquerel ...



TRANSPORT ET LOGISTIQUE



IA et supply chain : la CGF publie un guide pratique pour le commerce de gros

Sous l'égide de la Commission Transport & Logistique, la CGF a organisé au 1er semestre 2026 deux ateliers consacrés à l'apport de l'IA dans les fonctions supply chain des entreprises du commerce de gros. Ces travaux, animés par AI Cargo Foundation, ont donné naissance à un guide pratique destiné aux dirigeants et responsables opérationnels.

Aligné avec le guide de référence de France Logistique et dans le cadre du plan gouvernemental « Osez l'IA », ce document identifie les principaux cas d'usage de l'IA pour :

- accélérer les traitements,
- optimiser les ressources

- accompagner la transformation logistique des entreprises.

Il présente aussi les avantages et limites des solutions disponibles, les bonnes questions à se poser avant de se lancer, ainsi qu'un ensemble de bonnes pratiques et de ressources utiles. Retrouvez dans ce guide les 12 étapes clés avant de démarrer un projet IA.

Guide IA [Adhérents]



Monsieur Rodolphe Gintz
Directeur général, commissaire
délégué aux transports terrestres
Tour Séquoia 1 place Carpeaux
92800 Puteaux France

Paris, le 22 juin 2026

Monsieur le Directeur général,

A quelques jours de l'entrée en vigueur d'obligation de couverture en ombrières incluant des procédés de production d'énergies renouvelables pour les parcs de stationnement de plus de 10 000 M², l'AFILOG, la CGF, la FNTR, la FNTV, l'OTRE et l'Union TLF tiennent à vous alerter sur la nécessité de reporter les échéances prévues pour les parties de parcs de stationnement accueillant des véhicules motorisés dont le poids total en charge est supérieur à 3,5 tonnes.

La loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables du 10 mars 2023 prévoit des obligations de couverture en ombrière ENR des parcs de stationnement à partir :

- du 1^{er} juillet 2026 pour les parcs dont la superficie est égale ou supérieure à 10 000 m²
- du 1^{er} juillet 2028 pour ceux dont la superficie est comprise entre 1 500 et 10 000 m².

Toutefois, le cadre juridique applicable à ces obligations a connu plusieurs évolutions substantielles, générant une forte instabilité normative et une insécurité juridique pour les opérateurs concernés.

Le décret n° 2024-1023 du 13 novembre 2024 portant application de l'article 40 de la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 prévoit l'exonération des :

2° (...) Parties de parcs de stationnement accueillant des véhicules motorisés dont le poids total en charge est supérieur à 3,5 tonnes n'entrant pas dans le champ de l'arrêté prévu à l'alinéa précédent sont exonérées de l'obligation d'installation de ces dispositifs jusqu'à la publication d'un arrêté approuvant les prescriptions techniques de sécurité (...)
Cet arrêté (...) intervient au plus tard le 30 juin 2026 et fixe une période de mise en conformité ne pouvant excéder deux ans, et prenant fin au plus tard le 1er janvier 2028.

En avril 2025, la loi DADUE (art. 24) a exclu du champ de l'obligation les voies de circulation des véhicules de transport de marchandises + de 7,5 tonnes. Cette loi précise

Ombrières sur les parkings de poids lourds : la CGF demande le report de l'entrée en vigueur

La CGF s'est associée à l'initiative de L'Union TLF pour demander le report de l'entrée en vigueur - prévue le 1^{er} juillet - de l'obligation de couverture en ombrières incluant des procédés de production d'énergies renouvelables pour les parcs de stationnement de plus de 10 000 m² accueillant des véhicules motorisés dont le poids total en charge est supérieur à 3,5 tonnes.

À l'appui de cette demande, les organisations signataires (AFILOG, CGF, FNTR, FNTV, OTRE et Union TLF) mettent en avant, entre autres griefs, l'absence de publication d'un arrêté ministériel déterminant pour permettre aux entreprises de savoir si l'obligation les concerne ou pas !

Le courrier adressé aux principales administrations concernées (DGE, DGEC, DGITM, DHUP et DGALN) précise en effet que « *Cette incertitude juridique empêche toute programmation d'investissement sécurisée. Les opérateurs ne peuvent engager des dépenses lourdes — études techniques, consultations des assureurs, mobilisation de financements — sans visibilité claire sur le périmètre exact de leurs obligations* ». Affaire à suivre !

AFFAIRES ÉCONOMIQUES



Facturation électronique : c'est dans deux mois !

Dans le cadre de la réforme de la facturation électronique, qui interviendra au 1er septembre 2026, la CGF a élaboré, en collaboration avec le ministère de l'Économie et des Finances, un guide pratique pour accompagner les entreprises dans leur préparation à l'échéance du 1er septembre 2026.

Fruit de plusieurs mois de travail, ce guide en 12 étapes permet de mieux comprendre les enjeux et les modalités de mise en œuvre de la réforme, en abordant notamment son champ d'application, les notions de facturation électronique, d'e-invoicing et d'e-reporting, ainsi que le rôle des plateformes agréées et des logiciels de facturation.

Conçu comme un outil opérationnel, il détaille également les actions à engager dès à présent pour anticiper cette évolution majeure et sécuriser les processus de facturation et de paiement.

Un webinaire dédié est organisé par le CGF le 9 juillet prochain. Inscrivez-vous [ICI](#) !

Téléchargez le guide

SOCIAL



Réunion d'actualité sociale : la CGF décrypte les évolutions juridiques et sociales

Dans un contexte de transformation continue du cadre juridique en matière sociale, la CGF poursuit son engagement en proposant trimestriellement à ses adhérents des temps d'échange et de décryptage des actualités législatives et réglementaires.

A ce titre, une nouvelle réunion d'actualité sociale s'est tenue le jeudi 25 juin 2026, sous l'animation de Me Hugues Lapalus et Adrian Barbat (cabinet Barthélémy).

Au programme de cette matinée particulièrement riche :

- les dernières évolutions en matière de rupture conventionnelle et d'assurance chômage ;
- les impacts des décrets récents du 12 juin relatifs aux arrêts de travail et aux indemnités journalières ;
- les nouveautés concernant le congé supplémentaire de naissance ;
- un point d'actualité sur la directive relative à la transparence des rémunérations ;
- ainsi qu'un décryptage de la jurisprudence récente.

Cette session a été également marquée par l'intervention d'AG2R, partenaire de la CGF, qui a présenté les enjeux liés à la prévoyance des cadres ainsi que l'offre de services dédiée aux entreprises du commerce de gros.

Ces réunions d'actualité sociale constituent ainsi de véritables temps forts pour permettre aux DRH et responsables RH de disposer d'une lecture claire, actualisée et opérationnelle des évolutions du droit social.

L'ACTU DES FÉDÉRATIONS



COMIDENT lance une Boîte à outils Conformité pour les adhérents

Face à la multiplication de dispositifs médicaux non conformes sur les plateformes de vente en ligne, le COMIDENT met à disposition de ses adhérents une Boîte à outils Conformité pour aider les équipes à repérer les situations à risque et à adopter les bons réflexes.

Cet outil pratique propose 5 infographies couvrant les principaux cas rencontrés sur le terrain — marquage CE irrégulier ou absent, doute sur la conformité, suspicion de contrefaçon ou de falsification, schéma de distribution potentiellement non conforme — ainsi que des modèles de courriers et de signalements prêts à l'emploi.

Réservée aux adhérents, cette boîte à outils s'inscrit dans les travaux menés par le COMIDENT pour renforcer la vigilance de la filière et lutter contre la mise sur le marché de dispositifs médicaux non conformes.

Téléchargez la boîte à outils [Adhérents]

WEBINAIRES CGF



Lundi 29 juin - Webinaire CGF sur la filière REP des emballages professionnels

Compte-tenu de l'information sur le report de la filière REP-EP, le webinaire CGF dédié prévu ce 29 juin permettra de faire le point sur les derniers éléments et modalités connus à date. Inscrivez-vous !

Lien d'inscription [Adhérents]



Mardi 30 juin - Webinaire CGF/APEC Emploi des salariés expérimentés : décryptage et outils pratiques

La CGF, en partenariat avec l'APEC, propose à ses adhérents un webinaire consacré à l'emploi des salariés expérimentés le mardi 30 juin 2026.

Son objectif est de :

- Décrypter les nouvelles obligations légales et réglementaires ;
- Identifier les impacts opérationnels pour les ressources humaines ;
- Apporter des outils concrets pour accompagner les parcours professionnels, les fins de carrière et la transmission des compétences.

Ce webinaire permettra aux participants d'anticiper les évolutions réglementaires et de disposer d'outils opérationnels pour adapter leurs pratiques RH.

Inscriptions



Jeudi 2 juillet - Webinaire CGF consacré au règlement déforestation

À 6 mois de l'application du règlement de lutte contre la déforestation pour les grandes entreprises (1 an pour les petites entreprises) et après des opérations de simplification du texte, il est temps pour les entreprises du commerce de gros de se préparer.

Le webinaire, animé par un expert du sujet, aura pour objectif de permettre d'identifier si l'entreprise est ou pas concernée par cette nouvelle réglementation et d'en reprendre les bases.

Puis, il répondra aux questions suivantes :

1. Quels sont les produits soumis à cette réglementation ?
2. Quel(s) rôle(s) a l'entreprise dans la chaîne ?
3. Quelles sont les obligations qui vont s'appliquer ?

Ce webinaire s'adresse aux personnes en charges de la RSE, de la logistique et des achats.

Lien d'inscription



Jeudi 2 juillet : Découvrez CRAFT lors d'une e-rencontre avec l'AFT

La CGF, en partenariat avec l'AFT, a le plaisir de vous inviter à un webinaire dédié à l'outil Craft au service de vos recrutements.

CRAFT est une solution en ligne développée par l'AFT Transport & logistique permettant d'identifier et d'évaluer les compétences comportementales associées aux métiers du transport et de la logistique.

Elle offre une approche complémentaire aux compétences techniques, en valorisant les aptitudes, les potentiels et les parcours professionnels.

Cet outil permet notamment :

- d'identifier les activités et comportements attendus pour chaque métier ;
- de mieux cibler les profils lors des recrutements ;
- d'accompagner la mobilité professionnelle et la gestion des carrières ;

- de renforcer l'attractivité et la fidélisation des métiers du transport et de la logistique

Pourquoi participer ?

- Bénéficier d'un outil RH innovant centré sur les compétences comportementales ;
- Faciliter vos processus de recrutement et d'intégration ;
- Disposer d'un appui méthodologique et d'analyses sur les métiers ;
- Mieux identifier les passerelles entre les métiers du transport et de la logistique

Ce webinaire sera également l'occasion d'échanger avec l'AFT et de poser toutes vos questions sur la mise en œuvre de CRAFT dans vos pratiques RH.

Inscriptions



Mardi 7 juillet - Webinaire CGF sur les contrats d'achat d'électricité

La CGF propose un webinaire le 7 juillet sur le contrat d'achat d'électricité, élément clé de la réussite de l'électrification de ses transports. Au programme de ce webinaire animé par le cabinet Sirenergie :

- L'augmentation des volumes de consommation liés à l'électrification de la flotte ;
- L'optimisation des temps de recharge ;
- La cohérence importante de la formule de prix ;
- L'intérêt du spot ;
- Les prix de marchés actuels.

Inscriptions [Adhérents]



Jeudi 9 juillet - Webinaire CGF consacré à la facturation électronique

À la suite des webinaires consacrés à la facturation électronique qui se sont tenus ces derniers mois, et compte tenu du vif intérêt suscité ainsi que des nombreuses demandes reçues, nous avons le plaisir de vous proposer une nouvelle session, organisée exclusivement en visioconférence.

Au programme :

- Comprendre les enjeux de la réforme de la facturation électronique ;
- Identifier les nouvelles obligations applicables aux entreprises ;
- Mesurer les impacts opérationnels ;
- Préparer les actions à engager pour être prêt au 1er septembre 2026.

Inscriptions

PARTENAIRES



Le 100% Santé : l'accès aux soins sans reste à charge

Le dispositif 100 % Santé permet à tous les assurés disposant d'une complémentaire santé responsable d'accéder à des soins optiques, dentaires et auditifs entièrement pris en charge, sans aucun reste à charge. Depuis 2026, la réforme inclut également de nouveaux équipements, comme les véhicules pour personnes en situation de handicap, en location de courte durée, et certaines prothèses capillaires.

Cette réforme, accessible aux salariés, indépendants, retraités et ayants droit, facilite l'accès aux soins tout en préservant le budget des bénéficiaires. En tant que Groupe paritaire et mutualiste, engagé pour une santé accessible à tous, AG2R LA MONDIALE vous permet d'en profiter pleinement grâce à des garanties santé responsables, conformes au 100 % Santé.

En savoir +

SAVE THE DATE



Rendez-vous les 26 et 27 août pour la REF 2026 du MEDEF !

Les 26 et 27 août 2026, la REF du MEDEF revient dans les allées de Roland-Garros pour deux journées riches en échanges, rencontres et réflexions.

Pour cette 8ème édition, qui aura pour thème « Le Courage », #LaREF26 portera une ambition renforcée : rassembler plus largement encore celles et ceux qui font vivre l'économie française, dans un format toujours plus riche, plus fluide et plus ouvert.

Pendant deux jours, la REF réunira entrepreneurs, dirigeants, responsables publics, représentants des territoires, fédérations professionnelles, partenaires, journalistes et acteurs de la société civile autour des grands débats économiques, sociaux et démocratiques qui structureront la rentrée.

Infos et inscriptions



Séminaire social de la CGF : rendez-vous le 6 octobre !

La CGF organisera son séminaire social annuel le 6 octobre prochain à Paris à destination des fédérations et entreprises relevant de la CCN 3044.

Cette édition sera consacrée au thème de la prévention, de l'inclusion et de l'égalité, des enjeux majeurs pour les entreprises de la branche, dans une logique d'accompagnement et de partage de bonnes pratiques. Le programme, accompagné du lien d'inscription, sera communiqué fin juin.



CGF
Confédération des
Grossistes de France



Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 Janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données vous concernant. Pour l'exercer, adressez-vous directement à cgf@cgf-grossistes.fr.